

KELLER WILLIAMS FRANCE SALUE L'ENGAGEMENT DE LA FNAIM DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU LOGEMENT ET RÉITÈRE SA VOLONTÉ DE FORMER SES AGENTS

La Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) a signé la semaine dernière une convention de partenariat afin de renforcer la prévention et la lutte contre les pratiques discriminatoires. Un engagement salué par Keller Williams France, adhérent à la FNAIM, qui a fait de la lutte contre les discriminations au logement l'un de ses combats en proposant notamment une formation dédiée sur sa plateforme KW University Online.

A l'heure où les inégalités s'accroissent dans l'accès au logement, Keller Williams France salue l'engagement pris par la FNAIM dans la lutte contre la discrimination au logement. En effet, le 6 décembre dernier, lors de son congrès annuel, la FNAIM a signé avec SOS Racisme une convention de partenariat afin de renforcer la prévention et la lutte contre les pratiques discriminatoires dans l'accès au logement. Un engagement pris en présence du ministre délégué chargé du logement et de la ville, Olivier Klein, et de la ministre chargée de l'égalité, Isabelle Rome.

Par cette convention, la FNAIM met en place des tests de contrôle conduits par SOS Racisme auprès d'agents immobiliers adhérents à la FNAIM, formés à la lutte contre la discrimination et informés de l'existence de ces contrôles. Parmi eux, les près de 3 000 Agents Keller Williams France, déjà sensibilisés et formés à la lutte contre ces discriminations. "Nous sommes très heureux de l'engagement pris par la fédération sur ce sujet qui est d'une grande importance", explique Jérôme Fabre, président de Keller Williams France. "L'accès au logement est essentiel pour l'ensemble des Français. Lutter contre tout ce qui irait à son encontre est une obligation collective, morale et désormais réglementaire. Le travail mené par la FNAIM et SOS Racisme est un immense pas en avant."

La lutte contre la discrimination, partie intégrante de la Culture KW

Pour Keller Williams France, le combat n'est pas nouveau. Ainsi, et ce bien avant la parution du décret du 14 octobre 2020 intégrant la thématique de la non-discrimination à l'accès au logement dans la formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, la compagnie propose

une formation de 4 heures sur le code de déontologie des professionnels de l'immobilier et la lutte contre la discrimination au logement. Parmi les grands thèmes abordés lors de cette formation : l'éthique professionnelle, la confraternité, les différentes

formes de discriminations ou encore les critères légaux de sélection d'un candidat. Cette formation est accessible à tous les membres de Keller Williams France directement en ligne, et peut être suivie à n'importe quel moment par le plus grand nombre.

“Cette formation connaît un grand succès auprès de nos Agents, qui savent qu'il est essentiel de se saisir du sujet”, révèle Axel Pancaldi, responsable de la formation chez Keller Williams France. “Même s'il s'agit d'une formation obligatoire dans le cadre de la loi ALUR, nos Agents sont sensibilisés à ces problématiques au quotidien, car le sujet fait partie intégrante de nos valeurs, appelées W4C2TES, partagées par l'ensemble de nos membres et ce, dès leur arrivée dans la compagnie. Ces valeurs sont l'illustration parfaite du positionnement résolument équitable et juste de notre ADN.”

Acronyme qui rassemble les valeurs chères à Keller Williams, le terme de W4C2TES regroupe les premières lettres des dix fondamentaux de la compagnie : gagnant-gagnant (Win-Win), intégrité (Integrity), clients (Customers), Communication, engagement (Commitment), créativité (Creativity), confiance (Trust), travail d'équipe (Teamwork), équité (Equity) et succès (Success). L'avant-dernière, l'équité, met d'ailleurs en avant le fait que les opportunités peuvent exister pour tous, agents KW comme clients de la compagnie.

À propos de Keller Williams : Fondée à Austin (Texas, États-Unis), Keller Williams est la plus grande compagnie immobilière du monde avec plus de 1 100 Market Centers et 200 000 Membres à travers les Amériques, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Créée en 1983 par des Agents, pour des Agents, Keller Williams s'est développée de manière exponentielle et continue de cultiver sa culture unique, basée sur la formation et soutenue par la technologie.

À propos de Keller Williams France : Née en 2017, Keller Williams France compte aujourd'hui 80 Market Centers actifs ou en cours de développement, au service de plus de 3 000 agents. Formés en continu, ils sont tous experts de la transaction immobilière. Certains sont même spécialisés dans le neuf, le commercial, le viager, la gestion locative et le luxe, leur permettant d'intervenir dans toute l'industrie immobilière et de répondre aux différents besoins de leurs clients.
